Bagnolet, le 11 novembre 2026

Luc FARRÉ
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☏ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2026-11-11/C-086

Objet : Préavis de grève pour le mardi 17 novembre 2026.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 17 novembre 2026.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE, et dans tous les établissements publics.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'UNSA appelle les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- immédiatement une autre politique de rémunération avec notamment le dégel de la valeur du point d'indice, sa revalorisation immédiate et significative, son indexation sur l'inflation, des premières mesures indiciaires de revalorisation des carrières ;
- l'ouverture rapide du chantier de refonte des grilles indiciaires pour revaloriser les carrières de toutes et tous, répondre aux enjeux de renforcement des services publics et imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- des lois de finances et de financement de la sécurité sociale qui permettent de garantir les droits des citoyen·nes et des usager·es et de répondre à leurs besoins par des services publics et une protection sociale de qualité ;
- l'abrogation du jour de carence et la rémunération à 100 % des agent·es publics en congé de maladie ordinaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général



Copies à : M. David Amiel, Ministre de l'Action et des Comptes publics

M. Boris Melmoux-Eude, Directeur général de l'administration et de la fonction publique